

Ardres



Synthèse communale propre aux inondations du territoire des pieds de coteaux des Wateringues









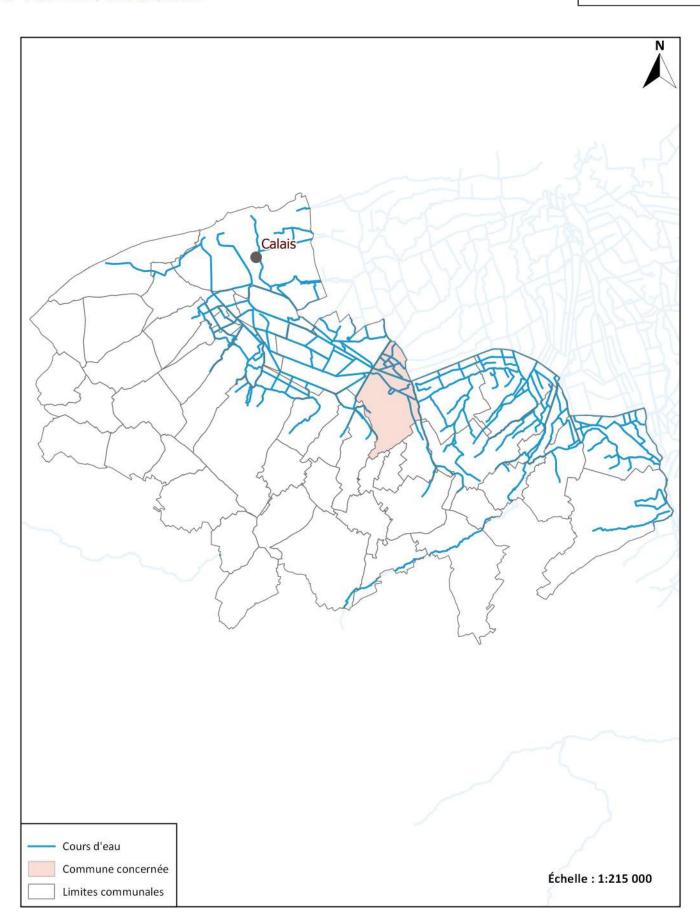
Le présent document constitue la synthèse, à l'échelle communale, des différentes phases de l'étude de l'élaboration du PPRi des pieds de coteaux des Wateringues.

Il s'agit donc du document évolutif qui s'enrichira au fur et à mesure de l'avancement de l'étude afin de synthétiser au mieux, à l'échelle de chaque commune, le fonctionnement hydraulique et le risque inondation en présence, que ce soit le risque de débordement ou de ruissellement.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

- Section I Historique des inondations de la commune où est présentée la partie historique du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;
- Section II Enjeux et gestion de crise où est présentée la partie enjeux du compte-rendu de l'entretien réalisé avec les élus locaux concernés, lorsque ces derniers ont été rencontrés ;
- Section III Cartographie et analyse du fonctionnement hydraulique Une cartographie commentée et accompagnée de photographies présente le fonctionnement hydraulique en place à l'échelle du territoire communal ;
- Section IV Cartographie et analyse de l'historique des inondations Une cartographie commentée présente la localisation et la concentration des données historiques collectées à l'échelle du territoire communal.
- Section V Cartographies des hauteurs de submersion, des vitesses d'écoulement et de l'aléa de référence.

Des sections supplémentaires compléteront ces synthèses lors des phases ultérieures de la présente étude.







Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 23 juin 2015 en mairie d'Ardres

Participants:
M. Fournier, adjoint au maire
M. Forestier, DST
M. Doussière, Prolog Ingénierie

Historique des inondations:

M. Fournier indique les dates des inondations historiques relevées à Ardres :

- novembre 2009;
- novembre 2012.

Les inondations ont duré 10 à 15j.

Les lieux touchés sont les suivants :

- au niveau de la tête du canal d'Ardres, débordement fréquent du watergang qui passe sous les maisons et rejoint le canal, 15-20 cm dans la maison;
- l'avenue du Lac : 2 maisons inondées en face du restaurant la Frégate lui-même inondé avec 20-25 cm d'eau dans les cuisines et 10-15 cm dans le restaurant, Eurolac (parc de jeu), 10 cm d'eau sur la route en 2009 ;
- la rue du Palentin le long du canal d'Ardres, débordement du canal d'Ardres ;
- la rue Couteau ;
- la rue Verte (10 cm d'eau dans les maisons);
- deux maisons le long de la rue de la Digue de Nielles (10 cm d'eau dans la maison en novembre 2009 et février 2015).

Les autres zones inondées concernent des terres agricoles dans la zone des marais.

Les dégâts de novembre 2009 ont coûté 120.000 euros à la commune pour les routes touchées autour du lac d'Ardres.

En novembre 2009 et novembre 2012, le canal d'Ardres a débordé en 3-4 endroits sur la rue du Palentin à l'aval de la station de pompage. L'eau est pompée depuis le lac mais retourne donc au lac plus à l'aval. Pour M. Fournier, le problème vient du mauvais entretien du canal d'Ardres propriété de VNF.

Pour éviter ces débordements, les communes d'Ardres, Brèmes et Balinghem ont rehaussé la berge rive droite du canal de 30-40 cm.

M. Fournier nous informe qu'une pompe supplémentaire de location a été installé au lac d'Ardres (voir plan) en 2009 et 2012 entre 8 et 10 j. Les eaux pompées ont été rejetées dans le canal d'Ardres (débit de pompage peut être de 600 m3/h).

M. Fournier nous précise que le niveau du lac est abaissé fin septembre début octobre en prévision des crues d'automne et d'hiver. Il est rempli en période de sècheresse depuis le canal d'Ardres via la station de pompage du Lac d'Ardres. Historiquement, le lac d'Ardres s'est formé car il y avait des extractions de tourbe à cet endroit. Il existe une échelle graduée à la tête du canal d'Ardres.

M. Fournier nous indique la présence d'un bassin de stockage des eaux pluviales fait pour la zone artisanale du Carrefour Market (voir plan). Il s'étonne de la présence d'un tel bassin en plein milieu des marais. Ce bassin récupère aussi les eaux du lotissement le long de la rue Vernandique (rue du Sucrier). Le rejet de ce bassin se fait dans la rivière 1777.

La commune possède un PLU avec des zones indexées « i ». M. Fournier se renseigne pour nous le fournir.

La commune a la compétence pluviale. M. Fournier nous fournira un plan du réseau pluvial par l'intermédiaire des Eaux de Calais.

La tête du canal d'Ardres a été curée sur 400 m en 2014. Les fossés ont aussi été curés en 2008 et 2012.





Compte-rendu de l'entretien avec la commune réalisé le 23 juin 2015 en mairie d'Ardres

Participants:
M. Fournier, adjoint au maire
M. Forestier, DST
M. Doussière, Prolog Ingénierie

Enjeux et gestion de crise:

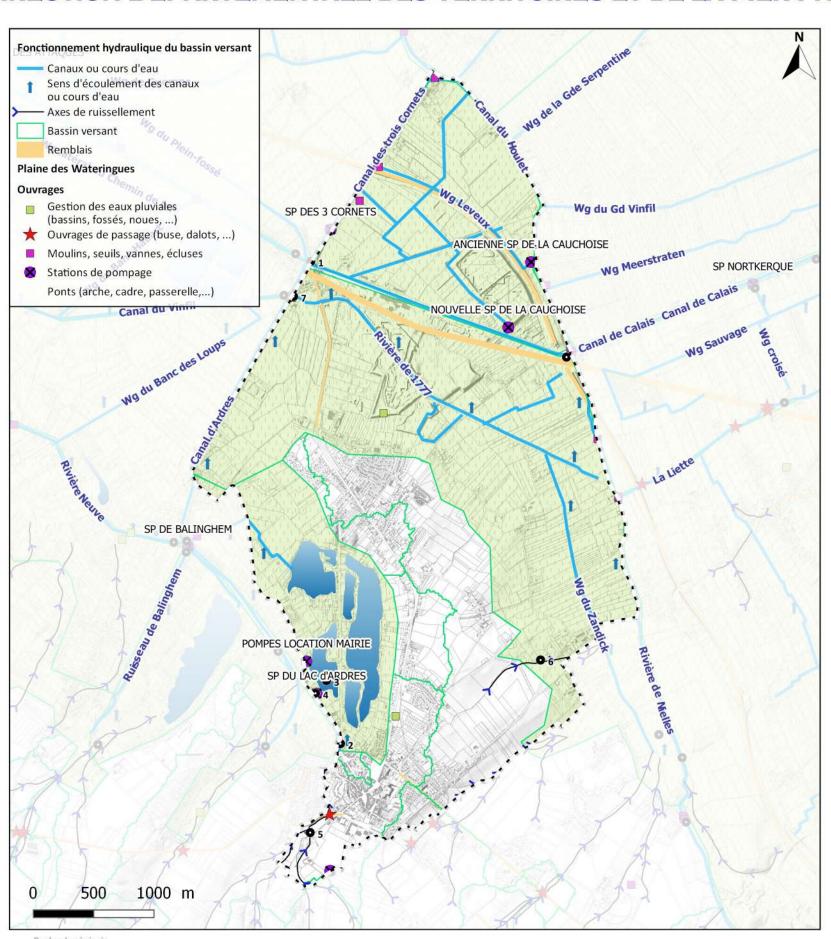
Le lotissement de la ligne d'Anvin, comprenant 80 – 90 maisons, (voir carte) est en cours de construction. Des bassins sont prévus le long de la RD. Un lotissement comprenant 100 logements est prévu de l'autre côté de la rue de Saint-Quentin.

Les enjeux relevés en amont de la réunion ont été bien localisés. Il rajoute un camping vers la tête du canal d'Ardres (voir plan).

La mairie et le centre de secours sont associés à la gestion de crise. La salle de sport puet accueillir 30 à 50 personnes.







Un axe de ruissellement majeur (5) se situe au sud-ouest de la commune d'Ardres, au niveau de la limite communale avec Brêmes-lès-Ardres. Plusieurs ouvrages hydrauliques sont présents à des traversées de route en remblais. Il se prolonge ensuite vers la tête du Canal d'Ardres (2). On note la présence d'une échelle limnimétrique à cet endroit. Un axe de ruissellement mineur se situe à l'Est de la commune vers le chemin de Nortkerque (6).

L'essentiel de la commune se situe dans la plaine des Wateringues, en particulier tout le secteur du lac d'Ardres (3). A cet endroit se trouve la station de pompage du même nom (4) parfois complétée par des pompes louées par la mairie. Un arrêt temporaire de pompage est prévu si le Canal de Calais dépasse la cote de 1.60 m NGF.

Le Canal d'Ardres, en remblai par rapport à la plaine des Wateringues, se confond avec la limite ouest de la commune. Il se jette ensuite dans le Canal de Calais (1) lui aussi en remblai.

Toute la partie sud de la commune est drainée par la rivière 1777 qui passe en siphon sous le Canal d'Ardres (7).

Le secteur situé de l'autre côté du Canal de Calais est drainé par pompage par les stations de pompage ancienne et nouvelle Cauchoise, vers, respectivement, le Canal du Houlet amont et vers le Canal de Calais. Le Canal des 3 Cornets est lui-même relevé dans le Canal de Calais via la station de pompage du même nom.



Confluence du Canal d'Ardres avec le Canal de Calais (1)



Lac d'Ardres (3)



Canal d'Ardres (2)

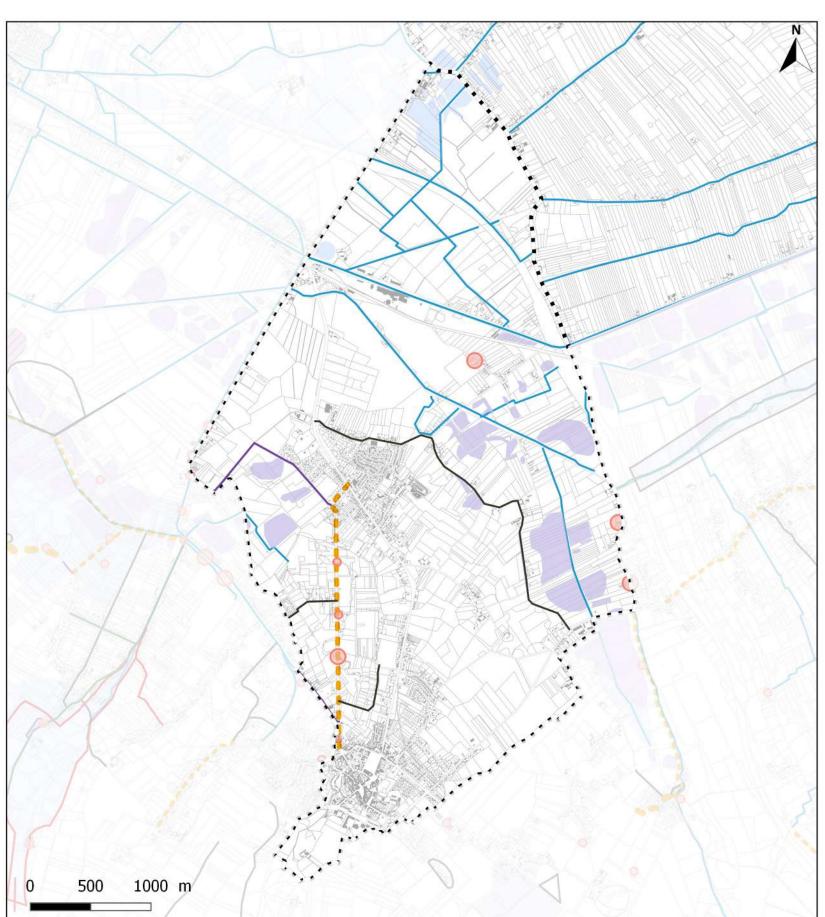


Station de pompage du Lac d'Ardres (4)

DES PIEDS DE COTEAUX DES WATERINGUES



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

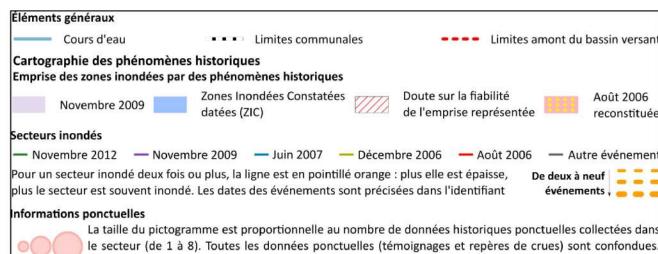


À Ardres, on distingue quelques secteurs sujets aux inondations comme le montre la carte ci-contre, à savoir :

- le long de l'avenue du Lac, où quatre informations de type ponctuel ont été collectées. On note que cet axe routier est régulièrement inondé ainsi que les quelques commerces et habitations la longeant, de par la jointure des deux lacs lors de forts événements ;
- au niveau de la rue Verte au sud du canal;
- au niveau des étangs de la commune, où des inondations ont été observées en novembre 2009.

De plus, notons que l'on relève quelques axes routiers ayant été inondés au moins une fois, à savoir :

- la rue Couteau ;
- la rue des Rainettes ;
- la rue de l'Épinette ;
- la rue Vernandique.

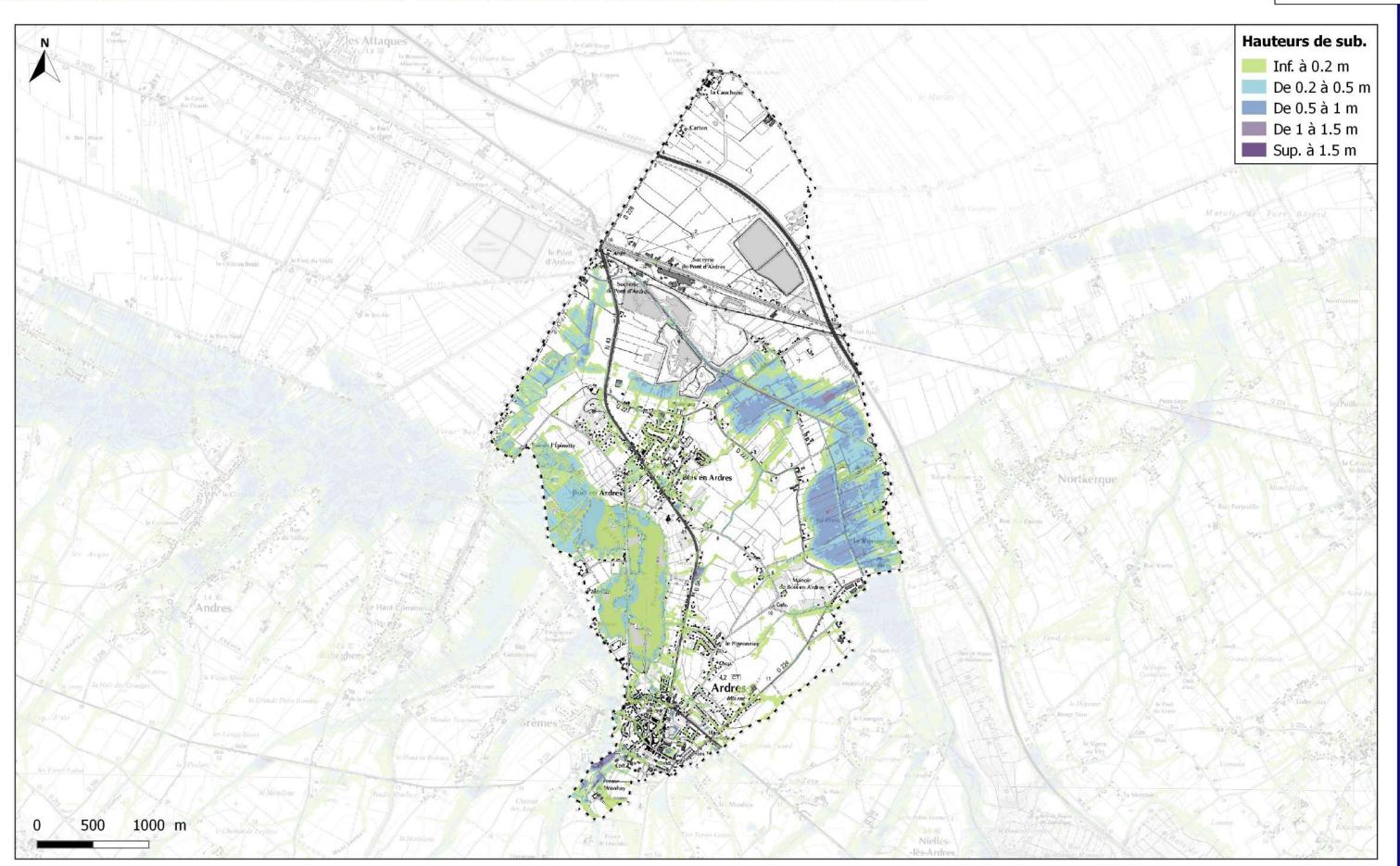


Une étiquette permet de voir le nombre de données collectées en chaque lieu (étiquettage de 3 à 8).



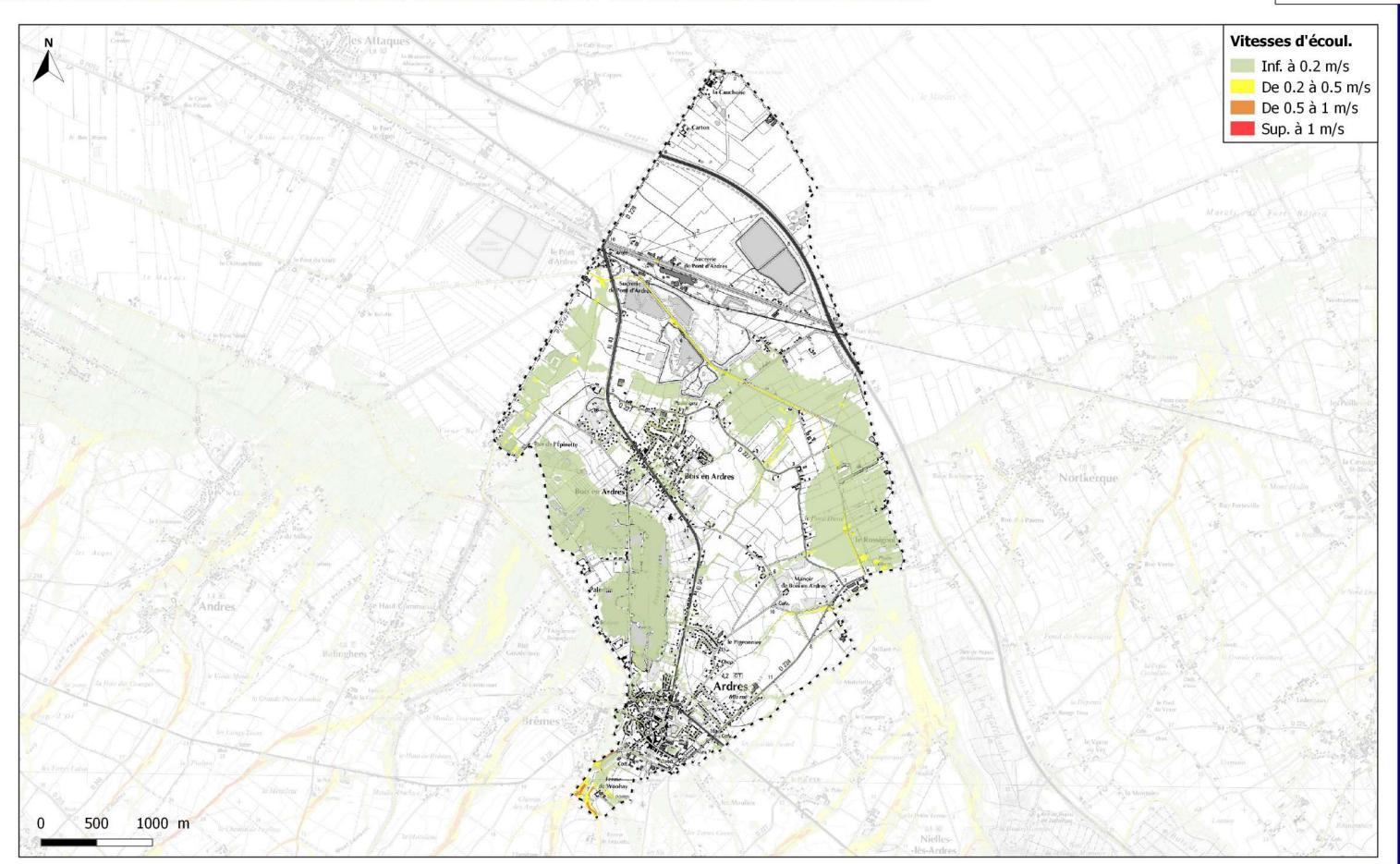
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS











Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER PAS-DE-CALAIS

